

1

Séance du mercredi 20 8<sup>me</sup> 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Sont présents : M. M. Aimon, Attier, Beauvisage, Doumer, Gervais, Guillier, Jeanneroy, Louatès, Millies-Lacroix, H. Michel, Chopiteau, Paschet, Ceyronnet, Petitjean, Steeg, De Selves.

M. Doumer donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le ministre des Finances à faire une avance de 400,000 fr. à la commission européenne du Danube.

Le rapport est adopté sans observations.

M. De Selves, au nom de M. Caumont, donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre portant abrogation de l'art. 3 du décret du 1<sup>er</sup> mars 1852 concernant la mise à la retraite des magistrats.

à la suite d'un cour échange d'observations entre M. Doumer, Jeanneroy, le Président et De Selves, l'examen de cette question est ajournée jusqu'au retour

De M. Cronillot.

M. le Président donne lecture d'une lettre en date du 5<sup>e</sup> fev 1915 qu'il a reçue de Saïgon; au nom du corps d'armée d'occupation de l'Indo-Chine dont les officiers demandent à partir pour défendre la France.

M. Doumer donne des explications sur la situation actuelle de ces officiers et considère qu'on ne profite pas peut-être assez de ce réservoir de l'Indo-Chine dont les cinq régiments indigènes qui le composent brûlent de venir se battre en France.

M. Millès-Lacroix appuie ces observations et fait remarquer que la lettre adressée à M. le Président pourrait être envoyée au Gouvernement.

M. le Président répond qu'il ne demande pas mieux que d'écrire à ce sujet soit au Président du Conseil, soit au ministre des Colonies.

M. Millès-Lacroix demande à la Commission de vouloir bien décider la distribution du rapport dont il lui a donné lecture à la suite de son voyage sur le front et de le renvoyer en même temps à M. le Président du Conseil.

Diverses observations sont ensuite

3  
 d'échangées, sans qu'il soit pris de résolution,  
 entre M. de Malles - La croix, Jennonez,  
Lhopiteaux, Doumer, Peyronnet, De  
Selves et le Président sur les questions  
 suivantes dont la commission aura  
 bientôt à s'occuper: mesures à prendre  
 au sujet des ouvriers appartenant à divers  
 établissements de l'Etat qui, d'abord mobilisés,  
 et ensuite démobilisés, touchent un double  
 salaire; marchés de blé et de viandes  
 protégées; affets d'habillement pour l'hiver,  
 emploi des otômes de toute catégorie pour  
 éviter les achats à l'étranger; question  
 de la main-d'œuvre et des salaires: travail  
 aux pièces - révision des tarifs; travail  
 d'ensemble sur les marchés; question de  
 la haute paye; Caisse des monuments  
 publics & c

La séance est levée à 4 heures.

---